IMPRIMERIE DE NANTERRE
FONDÉE EN 1869
EDMOND HUBY, o
36 — Rue de Saint-Germain — 36
PAPETERIE
ARTICLES DE BUREAUX & DE DESSIN
GRAND CHOIX
d'Images et de Cartes Postales Fantaisie
BILLETS DE DECES, EN 40 MINUTES
depuis 5 fr. le cent
LETTRES DE MARIAGE, depuis 4 fr. le cent
Spécialité d'Affiches & de Travaux pour la Publicité le Commerce & les Administrations
PRIX TRÈS MODERÉS

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons
Ernest LEMAIRE
RESTAURATEUR
Fermier de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival
SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Société — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année
Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'Ile on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.
CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques
NOTA. — APPELER LE PASSEUR

AU BON MARCHÉ
NOUVEAUTÉS Maison fondée en 1840 CONFECTIONS
Ancienne Maison NAULOT
P. JAMAIS, Successeur
Confiance Loyauté
1, Rue du Chemin-de-Fer et 36, Rue de St-Germain NANTERRE
Echange Remboursement
Toiles, Blanc, Trousseaux, Layettes, Chaussures, Maroquinerie, Lainages, Bonneterie Ganterie, Mercerie, Jouets, Tapis, Chapellerie
CONFECTIONS POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS
Spécialité de Vêtements de Travail
ACTUELLEMENT
INAUGURATION DES AGRANDISSEMENTS - TRANSFORMATION COMPLÈTE DES MAGASINS
SOLDES D'ÉTÉ
Une Jolie Prime utile et agréable sera offerte à tout acheteur et visiteur
Fournitures pour Hôtels, Restaurants et tous Commerces (Conditions spéciales)
Tous les Jeudis, Vente de Coupes, Coupons et Articles déclassés ou dépareillés

BICYCLETTES, MOTOCYCLETTES
Pneumatiques pour Cycles et Motocycles
Chambres à Air et Enveloppes — Accessoires — Pièces détachées
VOITURES D'ENFANTS EN TOUS GENRES
C. TISSERANT
50, Rue de Saint-Germain — NANTERRE

L'EAU de SOURCE de LIANCOURT NATURELLE a été choisie, après analyse, pour le service de table des Souverains Russes et Italiens, pendant leurs divers séjours en France, comme étant la plus pure des Eaux de table.
NATURELLE — EAU de SOURCE de LIANCOURT — GAZEUSE
Les eaux minérales ou médicinales sont appropriées à certaines maladies et on ne doit en boire que sur ordonnances du médecin. L'EAU de LIANCOURT n'est ni minérale, ni médicinale, c'est la seule qui convienne aux enfants et aux personnes qui se portent bien. Les capsules et les bouchons sont marqués "EAU de LIANCOURT".

SERRURERIE-MECANIQUE
Marquises et Verandahs
STORES
Sonnettes électriques & ordinaires
SPÉCIALITÉ de PORTES de BOITES A LAVER
Modèle de la Maison
A. NOËL
5, Place de la Fête, 5. — NANTERRE (Seine)
PIÈCES DE TOUR A FAÇON
Réparations de Machines en tous genres

MACHINES A COUDRE
Grandes Facilités de Paiements
Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons, Echanges
Aiguilles, Huile spéciale, Fournitures et Accessoires
Bicyclettes, Phonographes et autres Machines
Maison PASSA et Compagnie, 16, Rue Maurepas, RUEIL

USINE A GAZ DE RUEIL
PRIX DU COKE
L'HECTOLITRE RENDU EN CAVE

QUALITÉS	Par commande de 5 à 9 hectolitres	Par commande de 10 hectolitres et au-dessus	Par commande de 50 hectolitres	Par commande de 100 hectolitres
Coke N° o	1 90	1 85	1 80	1 75
— N° 1	1 90	1 85	1 80	1 75
— gros criblé.....	1 85	1 80	1 75	1 70
Grésillon	1 25	1 25	1 25	1 25

Droits d'Octroi des Communes en plus des prix ci-dessus

Machine à écriture visible
"ADLER"
Copies à la Machine : Françaises, Anglaises, Allemandes
LEÇONS
D'ANGLAIS & DE DACTYLOGRAPHIE
F. COMBE
REPRÉSENTANT
23, Rue du Dr-Foucault, NANTERRE
45, Rue Richer, PARIS

Imprimerie Edmond HUBY, 36, rue St-Germain, Nanterre et 22, rue Maurepas, Rueil.

NEUVIEME ANNEE. — N° 37. CINQ CENTIMES DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1904

LE JOURNAL DE NANTERRE

ORGANE DU COMITÉ D'ACTION & DE DÉFENSE RÉPUBLICAINES
& DES INTÉRÊTS LOCAUX

Les communications intéressant la rédaction doivent être adressées, le Mercredi au plus tard, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

Les Manuscrits insérés ne seront pas rendus

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Les annonces et réclames et les abonnements sont reçus à l'Imprimerie du Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.

Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs

Réclames et Annonces : 1re page, 1 fr.; 2e page, 0.75; 3e page, 0.50; 4e page, 0.25 la ligne

REVUE POLITIQUE
de la France et de l'Étranger

— M. Combes a présidé, dimanche dernier, un banquet à Auxerre et a prononcé, à cette occasion, un grand discours dans lequel il a précisé les intentions du Cabinet en faveur de la séparation des Eglises et de l'Etat, et du vote prochain de l'impôt sur le revenu, de la loi militaire et des retraites ouvrières.

— La situation est toujours grave à Marseille; les inscrits font preuve d'un grand désir de conciliation; les dockers maintiennent, avec plus de ténacité, leurs réclamations; quant aux armateurs, ils veulent réduire de façon absolue les grévistes — la plupart involontaires — et même paralyser par avance toute revendication ultérieure.

— M. Geay, évêque démissionnaire de Laval, est rentré en France sans avoir comparu devant le Saint-Office; il sera, dit-on, promu evêque *in partibus* au prochain consistoire.

— On parle de la visite prochaine que le chef du *Foreign Office* (ministre des Affaires étrangères d'Angleterre), le marquis de Lansdowne, viendrait faire à M. Delcassé.

— Le prince Georges de Grèce a commencé, par l'Italie et la France, la tournée diplomatique qu'il a décidé d'accomplir en Europe, à l'effet d'obtenir du concert des puissances, l'appui que méritent les aspirations du peuple de Crète.

— Il s'est produit de nouveaux troubles en Arménie, dans la région de Van.

— Les troupes allemandes viennent de remporter, sur les Herreros, une suite de succès qui améliorent notablement une situation naguère peu brillante.

— Le texte de l'accord signé le 22 août, à Séoul, entre le Japon et la Corée, est maintenant connu. Le Japon obtient, par cet instrument, le contrôle des finances ainsi que des relations diplomatiques de la Corée.

— La stratégie japonaise a eu raison de la ténacité de Kouropatkine. Liao Yang est aux Nippons; les troupes russes rétrogradent en hâte sur Moukden et Kharbine. Mais que de sang versé de part et d'autre!

INTÉRIM.
C. A. D. R.

LA SÉPARATION

De l'important discours prononcé Dimanche à Auxerre par le Président du Conseil, nous détachons les intéressantes déclarations ci-dessous, annonçant les intentions du gouvernemen relativement à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Messieurs,

Aucun homme réfléchi n'a pu se méprendre sur la situation nouvelle qui est née tant des réponses évasives de la curie romaine que de la résolution prise par le gouvernement. Le pouvoir religieux a déchiré ostensiblement le Concordat. En ce qui me concerne personnellement, il n'entre pas dans mes intentions de le rapiécer. Ce serait perdre son temps et duper l'opinion républicaine que de l'essayer. (Applaudissements unanimes).

En séparant délibérément la convention diplomatique des articles organiques qui avaient déterminé les Chambres françaises à l'accepter, le pape de l'époque et, après lui, ses successeurs, lui ont ôté son efficacité, par cela même qu'ils ont annulé les règlements de police destinés à l'appliquer. Faut-il rappeler au surplus, que l'avant-dernier pape, Pie IX, l'a caractérisée expressément comme un don gracieux de la puissance pontificale, comme une simple concession motivée par la dureté des temps ? Tout aussi hardi et tout aussi franc, le pape de nos jours, qui certes, n'a pas adopté le vocable qu'il porte pour renier les doctrines de Pie IX, ne se prêterait pas à une convention nouvelle qui ne serait pas la justification explicite de l'attitude antérieure de la papauté. Comme aucun ministère, fut-il composé des éléments républicains les plus modérés, ne pourrait entrer dans une négociation de cet ordre sans revendiquer hautement les droits méconnus de l'Etat, il est évident que la seule voie restée libre aux deux pouvoirs en conflit, c'est la voie ouverte aux époux mal assortis, le divorce, et, de préférence, le divorce par consentement mutuel. (Assentiment général).

Je n'ajoute pas, remarquez-le, pour cause d'incompatibilité d'humeur, car il ne saurait être question dans l'espèce d'accès d'irritation et de mauvaise humeur. Il s'agit d'une incompatibilité radicale de principes. (Bravos répétés).

Messieurs, je crois sincèrement que le parti républicain, éclairé enfin pleinement par l'expérience des deux dernières année, acceptera sans répugnance la pensée du divorce, et je crois aussi, disons mieux, je suis sûr qu'il l'acceptera, non dans un sentiment d'hostilité contre les consciences chrétiennes, mais dans un sentiment de paix sociale et de liberté religieuse. C'est aussi sous l'empire du même sentiment que la Chambre abordera la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, déjà étudiée avec beaucoup de soins par une commission dont les travaux, heureusement empreints d'un sincère desir de conciliation, serviront de base à une discussion également conciliante et sincère. (Applaudissements.)

Il importe que les républicains fassent preuve dans ce débat d'une largeur d'idées et d'une bienveillance envers les personnes qui désarment les défiances et rendent acceptable le passage de l'ordre de choses actuel à l'ordre de choses à venir.

Qu'il s'agisse des édifices effectés au culte ou des pensions à allouer aux titulaires actuels des services concordataires, il n'est pas de concession raisonable, pas de sacrifice conforme à la justice que je ne sois disposé pour ma part à conseiller, afin que la séparation des Eglises et de l'Etat inaugure une ère nouvelle et durable de concorde sociale, en garantissant aux communions religieuses une liberté réelle sous la souveraineté incontestée de l'Etat. (Vifs applaudissements.)

Ces paroles, empreintes d'un large esprit de tolérance, ne répondent-elles pas victorieusement à ceux qui prétendent que la séparation ne peut être que la persécution ?

(C. A. D. R.).

Taxes de Consommation

Nous avons publié dans notre dernier numéro, la vigoureuse protestation de M. Gauss, président de l'Union des Commerçants, contre les taxes projetées par notre Conseil municipal pour remédier ou mauvais état de nos finances.

Nous n'avons pas toujours été l'accord avec M. Gauss, et le lui avons dit sans ambages quand le cas s'est présenté. Nous lui dirons de même, avec la même impartialité, que nous sommes aujourd'hui complètement de son avis.

M. Gauss défend ses commettants et il a raison de le faire; mais, en envisageant la question au point de vue général, qui est celui où nous tenons toujours nous placer, sa protestation n'en est que plus justifiée.

Dans sa défense des taxes qu'il propose, M. Laridan écrit : « **L'impôt direct constitue pour tous, et particulièrement pour le travailleur, la charge la plus lourde à supporter.** »

Eh bien, non ! c'est faux, archi-faux! Il y a là une erreur contre laquelle nous nous sommes déjà élevés, bien avant qu'il fût question de taxes pour Nanterre (1).

L'impôt direct n'est pas le plus lourd à supporter, et, s'il est celui dont on se plaint le plus volontiers, c'est parce qu'il se présente de façon tangible, parce qu'on voit d'un seul coup d'œil le total de sa feuille d'imposition, tandis qu'on ne voit pas le total de ce qu'on paie à l'impôt indirect (douanes, octrois, taxes, monopoles), sous forme de majoration au prix de tous les objets que l'on consomme.

Et « particulièrement pour le travailleur » il n'est pas « la charge la plus lourde » puisque le travailleur paie relativement peu d'impôts directs, et, par conséquent, est peu atteint par les fluctuations du centime additionnel, tandis qu'il est littéralement écrasé par les taxes indirectes qu'il paie **sans le savoir**, et contre lesquelles, à juste titre, il aurait vite fait de s'insurger s'il savait ce qu'elles lui coûtent.

Dans un ménage d'ouvriers, où le salaire du mari ne dépasse pas 1.500 francs par an (300 jours à 5 francs par jour, il y en a encore beaucoup qui ne gagnent pas cela) et où l'on mange un pain de quatre livres par jour, cet ouvrier sait-il ce que le droit sur le blé représente en répercussion sur son maigre budget ?

Chez le contribuable aisé, qui gagne (ou a pour revenu) 5 ou 10 fois plus que cet ouvrier, mange-t-on dix pains de quatre livres? Avec moins d'enfants, ce qui est la règle, on n'en mange même pas un.

Dans la répartition de l'impôt indirect sur le blé, **l'ouvrier qui gagne cent sous par jour paie donc cinq fois, dix fois plus que le contribuable aisé**, cinquante ou cent fois plus que les riches spéculateurs qui ont fait voter cet impôt.

Et l'on peut faire la même comparaison pour la viande, l'huile, le pétrole, le café, les allumettes, etc., etc.

L'impôt **indirect**, faudrait-il dire en modifiant d'un mot la phrase de M. Laridan, constitue pour tous et particulièrement pour le travailleur, la charge la plus lourde à supporter.

Seulement, il y a un avantage; il constitue ce que l'on appelle « **L'art de plumer la poule sans la faire crier** » et c'est pour cela que nous disons à M. Gauss, comme nous dirons à tous ceux qui auront le bon esprit de l'imiter : « Criez, criez, c'est la seule chance que vous ayiez de n'être pas plumés !

Et c'est pour cela aussi, et non par fantaisie ou diplomatie électorale, que notre Comité avait inscrit sur son programme : Pas d'octroi.

« L'Empire, c'est la paix, proclamait Napoléon III au moment du plébiscite. — Et il obtenait ainsi, de trop crédules amis de la paix, 7.500.000 suffrages.

Un an après, l'Empire faisait la guerre, et l'on sait ce qu'a été cette guerre !

« Notre liste, c'est la sauvegarde des contribuables et l'économie dans les finances » proclamait la L. R. aux élections dernières. Et cette liste obtenait ainsi les suffrages de trop crédules partisans de l'économie, contribuables se croyant assurés ainsi d'être bien défendus.

Quelques mois après, ils se voient sur le point d'être surchargés de taxes destinées à combler un déficit, né en période électorale, et qu'il faut bien maintenant se décider à avouer.

Et ces taxes, quelles seront-elles?

Notre honorable contradicteur, M. Laridan, les énumère comme suit :

1° Une taxe sur l'alcool;
2° Une taxe sur les combustibles;
3° Une taxe sur les matériaux de construction.

Nous n'aurions pas grand'chose à dire de la première si cette taxe avait un but d'hygiène sociale, si elle tendait à supprimer ce fléau, l'alcoolisme, et si vous pouviez nous dire : « J'établis cette taxe avec l'espoir qu'elle ne produira pas un sou. »

Mais nous savons tous ce qu'il en sera.

Le marchand en gros chargera sa marchandise du montant de la taxe, un peu majorée même, ainsi que vous le faites très justement prévoir, et **«un droit de 22 centimes par litre, par exemple, sera transmis au public, par le commerçant intelligent, sous forme d'une augmentation de 25 centimes.»**

Le détaillant, lui, ne se risquera probablement pas à augmenter le prix de ses petits verres. Il achètera

(1) Voir le *Journal de Nanterre* des 21, 28 juin et 5 Juiller 1903.

qualité qui, au nouveau tarif, correspondra le mieux, au dessous plutôt qu'au dessus, au prix qu'il payait avant. Et le buveur de petits verres s'empoisonnera comme par le passé, avec une drogue un peu plus infecte qu'auparavant, voilà tout.

Il n'est pas intéressant, direz-vous, il n'a qu'à ne pas boire.

Pardon, **vous avez besoin qu'il boive**, car sans cela votre taxe ne produirait rien, et vous seriez obligés d'en chercher une autre pour boucher les trous de votre budget.

Malheureusement vous n'avez pas à craindre cette éventualité; il continuera à boire, même si le petit verre coûte plus cher, et votre taxe sera d'un rapport fructueux, causant seulement un peu plus de misère dans les ménages pauvres, si le détaillant s'est décidé à augmenter ses prix; et, s'il a préféré empoisonner davantage, un peu plus de torgnoles à la femme et aux enfants quand l'homme rentrera ivre, d'une ivresse aggravée par la toxicité plus grande du produit ingurgité.

Votre taxe sur les combustibles sera-t-elle plus heureuse?

Il faut constater tout d'abord qu'elle ne pourra atteindre le principal consommateur de charbon de la commune.

La Compagnie du gaz, de par les traités qui vous lient à elle pour 35 ans encore, est exonérée de tous droits sur les charbons employés à son usine de Nanterre.

Il y a d'autres usines, moins importantes sans doute, mais employant tout de même un assez gros tonnage de houille. En dehors des protestations qu'elles ne manqueront pas d'élever, ne craignez-vous pas que l'exemple de cette charge supplémentaire assez lourde, que vous allez leur infliger, ne retienne d'autres industriels de venir installer des usines dans notre commune?

Puis enfin, il y a toute la masse des petits consommateurs.

Il en sera pour le charbon comme pour l'alcool, vous le dites vous-même : « **La taxe sur les combustibles, pour les mêmes raisons et en vertu des mêmes principes, n'accablerait pas plus les charbonniers** ».

Non, en effet; mais vous ne pouvez nier qu'elle accablerait les consommateurs de charbon, c'est-à-dire tout le monde, tous ceux qui ont besoin de faire cuire des aliments ou de se chauffer en hiver. Et comme il ne fait pas moins froid pour le pauvre que, pour le riche, comme il leur faut l'un et l'autre manger pour vivre, et que si la satisfaction en est malheureusement très différente, le besoin est le même, ce sera encore là un impôt anti démocratique, frappant le contribuable non suivant ses facultés mais suivant ses besoins.

Et le malheureux qui compte sa dépense sou à sou, aura plus froid l'hiver, parce que vous aurez diminué pour lui la possibilité de se payer un chauffage suffisant.

Quant à la taxe sur les matériaux de construction, son effet ne sera pas moins néfaste.

La commune, dites-vous, a un territoire très étendu, dont l'entretien est hors de proportion avec les ressources ordinaires.

Notre territoire est, en effet, très étendu; en outre des terrains que leur situation consacre naturellement à la culture, on y remarque encore beaucoup de terrains propres à bâtir. Si ces terrains, qui ont l'heureuse chance de gagner de l'argent en dormant, se couvraient de constructions, si l'on y élevait de petites maisons, pouvant être louées bon marché ces maisons seraient bien vite louées, et Nanterre verrait affluer bon nombre de ces Parisiens qui vont chercher autour de Paris la réalité du grand air avec l'illusion du jardinage.

La population augmenterait, le nombre des contribuables fournissant ces ressources ordinaires dont vous déclarez manquer, serait plus considérable, et nos budgets s'équilibreraient plus facilement.

Une administration prévoyante devrait donc, surtout en ce moment, favoriser de son mieux un mouvement d'afflux si utile, si désirable pour la commune; c'est le moment que vous choisissez pour entraver la construction!

Et ne nous dites pas que votre taxe ne produira pas ce résultat. Toute surcharge mise sur une forme d'activité quelconque alourdit forcément et gêne cette activité.

On ne construit pas assez à Nanterre pour son vaste territoire, on y construira encore moins quand il faudra, non seulement payer plus, mais encore être soumis à des formalités ennuyeuses et vexatoires. « Vous avez bien de la chance de n'avoir pas d'octroi, disait récemment un entrepreneur d'une commune voisine à l'un de ses confrères de Nanterre; si vous saviez tous les ennuis que nous avons avec le nôtre! ».

C'est cette chance que vous voulez nous faire perdre, et pour quel résultat peut-être! L'année dernière, dans une autre commune très proche de Nanterre, quelqu'un de bien qualifié pour cela nous a déclaré que, si **l'on n'avait pas construit les écoles**, le montant des perceptions n'aurait pas suffi à payer les agents.

Non, dans la situation, reconnue par vous, de notre commune, ce n'est pas la construction qu'il faudrait frapper, ce sont les terrains qui pourraient en avoir et qui n'en ont pas.

Mais ceux-ci sont trop bien défendus au Conseil pour que vous puissiez vous y risquer. « Le malheur, dit le prince Hermann, dans le beau roman de Jules Lemaître, **Les Rois**, le malheur, c'est que ceux qui sont riches ne veulent pas se résigner à être un peu moins riches ».

En résumé, et comme le font toujours toutes les taxes indirectes de consommation, un impôt sur la construction, sur le chauffage, et même, nous l'avons montré tout à l'heure, un impôt sur l'alcool, cette vache à lait fiscale, retomberaient de tout leur poids sur les petits, sur les humbles, sur les pauvres.

Nous n'en voulons pas, parce qu'ils pèseraient sur ceux qui peinent durement pour acquérir de minimes ressources, et pour qui toute augmentation de charges est une calamité.

R. GRISIER.

C. A. D. R.

ERRATA

En reproduisant mon discours, prononcé le 28 août à la fête de la Boule, le *journal de Nanterre* me fait parler de " *vigoureux* " breuvages et de " *Geneviève* " Capulet.

J'ai fait allusion à de *savoureux* liquides, puissent-ils être devenus *vigoureux* après leur absorption bien que sa faculté de médecine en doute.

Quant à *Geneviève* Capulet.... mon amour pour Nanterre ne va pas jusqu'à débaptiser l'héroïne de Shakespeare, l'exquise Juliette, pour lui donner le nom de la patronne de notre ville.

J'aime certainement Nanterre, mais j'aime encore mieux la vérité.

Je suis persuadé que la plupart de nos lecteurs auront d'avance fait ces rectifications.

G. BAILLET.

Elections au Conseil d'Arrondissement

Canton de Prez-en-Pail (Mayenne). — M. Lemaître, ministériel, ELU.

Canton de Lagnies (Ain). — M. Berthod, ministériel, ELU.

Le pays *continue* à manifester sa réprobation pour la politique du ministère.

LETTRE OUVERTE

à M. Gaston LALLEMAND, dit GEHEL

Rédacteur à l'ECHO DE NANTERRE

En rendant compte de la fête de la Boule, vous écrivez :

« Par suite d'un oubli regrettable, et en tous cas involontaire, de la part du Comité d'organisation qui avait omis de désigner sur l'affiche des fêtes la Société de trompettes « L'Avant-Garde », celle-ci, par un sentiment de susceptibilité plus regrettable encore, a refusé de prêter son concours aux organisateurs. Tant pis...

Plaignons seulement les esprits chagrins ou sectaires qui veulent voir partout où elles n'existent pas — et où elles ne doivent pas exister — se mêler les stupides questions politiques. »

Ces esprits chagrins et sectaires, vous le savez bien, ne sont pas de notre côté; ils sont autour de vous, et vous les verrez facilement, surtout s'il y a une glace à votre portée.

Plaignez-les donc si vous le voulez, cela ne nous regarde pas et la chose se passera, comme on dit, en famille.

Quant à la société de trompettes « L'Avant-Garde » et à moi-même nous avons conscience de ne mériter en rien le reproche de mêler *les stupides questions politiques* là où elles n'ont que faire.

L'avant-Garde, sous la direction habile et désintéressée de son chef, M. Lefèvre, a prêté, sans marchander son concours à toutes les fêtes locales et n'a jamais regardé quelle était l'opinion politique des organisateurs.

J'en ai, moi aussi, fait autant en toutes circonstances, en mettant la politique de côté et notamment en collaboration avec vous pour la réception des Midinettes.

Nous n'y avons cependant pas été toujours très encouragés.

Pour la fête de la Boule, M. Poignant, président de la commission d'organisation, ne nous a même pas invités à y prendre part, et c'est comme par hasard que me rencontrant, il m'a dit qu'il y avait une réunion.

Susceptibilité exagérée, direz-vous.

Mais pourquoi faut-il qu'au mois de mars dernier, lorsque nos sociétaires se sont présentés chez lui pour savoir s'il voulait acquitter sa cotisation de membre honoraire, M. Poignant leur ait répondu : « nous verrons après les élections. »

Il n'a pas encore « vu » depuis.

Malgré cela, nous avons consenti quand même à donner notre concours à cette fête, à la réussite de laquelle nous aurions été heureux de collaborer.

On nous en a remerciés en ne citant pas même le nom de la société dans les affiches, et si nous nous en sommes formalisés, c'est que cela continuait la série des partis pris que nous avons toujours trouvés contre nous chez vous et chez les vôtres.

Depuis qu'elle existe, et sans doute à cause des *stupides questions* politiques, notre société n'a reçu comme encouragement dans vos colonnes que des petits coups de pattes dans le genre de l'entrefilet reproduit plus haut.

La municipalité sortante, que vous avez si bien défendue et qui est revenue presque au complet, ne lui a jamais accordé aucun encouragement, et c'est même avec mille difficultés que nous avons pu obtenir un local pour ses répétitions (où nous ne sommes peut-être pas pour longtemps.)

C'est avec l'aide seul des nombreux membres honoraires et la cotisation des membres actifs que la société a été organisée et que instruments, drapeaux et accessoires ont été achetés.

Nous ne nous en plaignons pas, au contraire, nous en sommes fiers.

Mais nous pensons que notre société, qui, lorsqu'elle prêtait son concours aux fêtes organisées à Saint-Germain, Poissy, Colombes, Houilles, etc., a été si magnifiquement reçue par les municipalités de ces villes que nos jeunes gens en ont été touchés, a bien le droit de réclamer qu'on observe à son égard, dans sa localité, les simples règles de correction et de politesse dont la société est en touts points digne.

F. LACHANT
Président de *l'Avant-Garde*

P.-S. — La société *L'Avant-Garde* sachant parfaitement que les habitants et commerçants du quartier de la Boule sont absolument étrangers à cette incorrection, donnera un concert sur cette place, le 18 courant, de 4 à 5 h. du soir.

C. A. D. R.

M. HUBY, imprimeur du *Journal de Nanterre*, n'étant pas le Directeur politique de cette feuille, décline toute paternité pour les articles émanant du *Comité d'Action et de Défense Républicaines* et en laisse toute la responsabilité à leurs auteurs.

SOCIÉTÉ DE TROMPETTES

L'Avant-Garde de Nanterre

L'Avant-Garde de Nanterre a fait, dimanche, une sortie-promenade ; à 11 h. 1/2, tous les membres actifs au nombre de 40, accompagnés de quelques membres honoraires, se sont trouvé réunis, au café Courrège, place de la gare.

De là, par le boulevard Thiers et la traversée en bateau, nous nous sommes rendus à Carrières-Saint-Denis pour déjeuner.

La montée du pays, en sonnant la charge, avais mis celui-ci, peu accoutumé à voir une fanfare de ce genre, tout en joie, et l'arrivée au restaurant se fit au milieu d'une foule énorme.

Le retour eut lieu par Chatou où la société fut très acclamée pour les quelques morceaux que M. Lefèvre, le directeur lui fit exécuter sur la place des fêtes.

La sortie favorisée par un temps magnifique, se termina par un apéritif chez M. Dozière, rue du Chemin-de-fer.

La plus franche gaîté n'avait cessé de régner.

Nous espérons que les quelques sociétaires qui ont été retenus par leur travail, seront des nôtres à la prochaine sortie qui nous le souhaitons, ne sera pas éloignée.

Le secrétaire, MARGUILLER.

Mort aux Bacilles

Dans le monde scientifique, le nouveau produit découvert par le docteur **Giuseppe Banddiera** à Palerme (Rue Cavour, 89-91) fait beaucoup de bruit, car un grand nombre de phthisiques ont pu, grace à lui, recouvrer la santé.

Soumis à l'examen de nombreux savants, ce spécifique a été reconnu et éprouvé comme l'unique médicament, que la science puisse en définitive offrir contre la tuberculose. A tel point qu'aujourd'hui les médecins les plus en vogue, ne dédaignent pas de prescrire la **Potion antiseptique** comme un remède infallible, non seulement dans la tuberculose, mais encore contre les bronchites et les catarrhes pulmonaires, affections mortelles et que, jusqu'à ce jour, l'art médical se déclarait impuissant à combattre.

La découverte est de la plus haute importance. D'ailleurs, parmi nous aussi elle a fait grand bruit, par suite des nombreuses guérisons de la phtisie obtenues en peu de temps. En traitant avec cet antiseptique les maladies de la poitrine, le distingué inventeur a obtenu des résultats merveilleux, qui ouvrent de nouvelles voies à l'art de guérir, même les maladies considérées jusqu'ici comme inguérissables.

Les substances composant ce spécifique ont sur les autres antiseptiques l'avantage de tuer les microbes sans nuire à l'organisme humain et d'avoir une telle force de diffusion qu'ils se répandent avec facilité sur toute la surface infestée par les bacilles propagateurs et générateurs de la suppuration. Par suite, la fièvre disparaît, l'appétit revient et les forces augmentent.

En attendant, nous constatons avec plaisir qu'aucun inventeur n'a obtenu aucune consécration aussi solennelle que le docteur **Bandiera** pour sa spécialité. On ne trouverait pas un seul individu qui ne sente et n'exprime sa reconnaissance en félicitant l'heureux inventeur.

Quant à nous, nous faisant l'interprète des sentiments du public, nous prions le préparateur chimique, de ne pas se borner à expédier cette médecine à ceux qui lui en font la demande, mais qu'il veuille bien en établir un dépôt dans notre ville, afin qu'il soit facile de satisfaire chacun.

AVIS

Il a été perdu mardi soir boulevard Thiers, un porte-monnaie, contenant des pièces d'or, une boucle d'oreilles en or et une épingle en argent.

Prière de le rapporter au bureau du journal, il y aura récompense.

Chronique Théâtrale

VAUDEVILLE

Voici au théâtre du Vaudeville le programme de la saison tel qu'il m'a été communiqué par la direction : *les trois Anabaptistes*, de MM. Alexandre Bisson et Berr de Turique ; *Mamau colibri*, de M. Henry Bataille ; *les Monstres*, de MM. Charles Simon et Xanrof ; *Une Petite Peste*, de M. Romain Coolus ; *l'Armature*, tirée du roman de M. Paul Hervieu, par M. Brieux ; *Pension de famille*, de M. Maurice Donnay ; une pièce de MM. Félix Duquesnel et Maurice Hennequin ; *Jacqueline*, de M. Paul Gavault ; *Paul Vivien*, de M. L. Legendre ; *l'Eclaison*, de MM. A. Guinon et Bouchinet ; *Mère*, de Mme Dick May ; *Cotillon III*, de MM. Ad. Aderer et Eplsaïm ; *l'Estime*, de M. Georges Henriot ; *le Procès de Jehanne*, de M. Emile Moreau ; *Henriette Legros*, de M. Lucien-Victor Meunier.

MM. Maurice Desvallières et Antony Mars terminent, *Cricri* ; MM. Georges de Porto-Riche, Catulle Mendès, Alfred Capus ont promis des œuvres importantes ; M. Paul Meurice vient de lire : *la Mare au Diable*, quatre actes charmants mis avec le Roman de G. Sand, par M. Hugues Lepaire ; enfin M. Victorien Sardou vient d'autoriser la direction à reprendre une des pièces célèbres de son répertoire.

Ajoutons que le théâtre du Vaudeville émet pour la saison 1904-1905 des carnets d'abonnement renfermant 10 coupons pour 10 spectacles différents.

L'abonné a la faculté :

1° Soit de retenir d'avance la place qu'il désire occuper à chacun des 10 spectacles ;

2° Soit d'utiliser les 10 coupons de son carnet à son gré, en une fois, s'il le veut, ou en plusieurs, en amenant d'autres personnes avec lui. Il n'aura qu'à prendre, pour cela, ses places au bureau de location dans la journée, ou simplement le soir au contrôle.

Les coupons d'abonnement sont reçus pour tous les spectacles de la saison 1904-1905, même pour les premières représentations, aux places qui restent disponibles.

Les coupons qui n'auraient pas été utilisés dans le courant de la saison pourront toujours être reportés sur la saison prochaine, jusqu'au 31 décembre 1905.

Prix des Places :

	La Place :
Avant-scènes	7.50
Premières loges	7 »
Fauteuils de balcon (1re rang)	7 »
Fauteuils d'orchestre (8 premiers rangs)	7 »
Baignoires	6 »
Fauteuils d'orchestre (du 9e au dernier rang)	5 »
Fauteuils de balcon (2e rang)	5 »
Fauteuils de foyer (1er rang)	4 »
Fauteuils de foyer (2e rang)	3 »

N. B. — Les inscriptions sont reçues dès à présent au secrétariat du théâtre du Vaudeville, 1, rue Mayerbeer. La liste sera close le 15 octobre.

PARISIANA

A Parisiana. — Réouverture : première représentation de *Vénus à Paris*, fantaisie-opérette en 2 actes et 7 tableaux de MM. Moreau, Verdellet et Quinet.

C'est devant une salle archi-comble, toute resplendissante dans sa fraîcheur nouvelle, que M. Ruez, l'actif et intelligent directeur de Parisiana, vient de donner sa pièce de réouverture, *Vénus à Paris*.

Cette amusante fantaisie due à la plume spirituelle de MM. Moreau, Verdellet et Quinet, met en scène, d'une façon extrêmement plaisante, les divinités de l'Olympe.

Vénus mère, vieillie (Mlle Dufay), a abandonné le sceptre de la beauté à sa fille, Mlle Vénus, agréablement personnifiée par Mlle Jousset. Cette dernière se désespère, car un oracle des dieux la menace de la perte de sa beauté et de son éternelle jeunesse le jour où Paris aura vu disparaître sa dernière mascotte.

Et voici précisément que Mars affirme que la capitale sera bientôt privée totalement de cet oiseau rare. Vénus décide donc de se rendre sans plus tarder sur terre pour juger par elle-même de l'étendue du désastre qui la menace et c'est à Paris que nous la retrouvons, avec toute sa suite, au tableau suivant.

Surprises en plein boulevard, dans la légèreté de leur costume olympien, les divinités de l'Olympe sont amenées devant un commissaire de police fin de siècle. Dans cette scène, la verve des auteurs a atteint les bornes de la plus haute fantaisie et dès cet instant les applaudissements ne cessent de retentir jusqu'a l'apothéose finale.

Les artistes entraînés par la gaieté du dialogue, se sont véritablement surpassés et l'on doit louer sans réserve Mlle Jousset (Mlle Vénus), de Léa, idéale en Cupidon, Renée Cordier, l'amusante Dufay ; puis les fantaisistes Villot, Leprince, Portal, Antony Broka et leurs camarades de l'excellente troupe de M. Ruez, que le manque de place nous empêche de nommer.

Comme toujours, l'orchestre de Parisiana, à joué d'une façon parfaite la gaie partition de *Vénus à Paris*.

Une très intéressante partie de concert, comportant les noms des artistes aimés du public, Fragson, Vilbert et l'exquise diseuse Lekain, précède la pièce.

Nos lecteurs qui, déjà, la saison dernière, furent très exactement tenus au courant du spectacle de Parisiana, seront, cette année, aussi exactement renseignés.

Qu'ils aillent à nouveau dans le plus mondain des concerts-music-hall parisiens voir *Vénus à Paris*, ils seront certains de s'amuser follement.

TONY.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Audouze Germaine, rue du Sanglier, 1 ; Astoul Gaston, 15, avenue de la République ; Vérité Georges, 11, boulevard du Midi ; Le Bourhis Marie-Louise, route de Charles X, 9 ; Fischbach Pauline, avenue de la République, 75.

PUBLICATIONS

M. Papillon, à Nanterre, route de Paris, 29 et Veuve Perron, à Nanterre, route de Paris, 31 ; M. Forest, à Nanterre et Mlle Kempen, à Courbevoie (Seine).

MARIAGES

M. Gantener, à Nanterre, chemin des Fontenelles, 12 et Mlle Meyer, même adresse ; M. Heitzmann, à Nanterre, chemin de Fontenelles, 12 et Vve Delacour, même adresse ; M. Bénitou, à Paris, rue Sainte-Anne, 71 et Mlle Lemoine, à Nanterre, boulevard Thiers, 3.

DECES

M. Fouan, 40 ans, rue des Venêts, 1 ; M. Mellassoux, 39 ans, sente des Hautes-Fontenelles ; Veuve Perrou, 63 ans, sente des Longs-Rais ; M. Vaugon, 42 ans, rue du Sergent Bobillot, 24 ; Mme Saint-Etienne, 53 ans, rue du Chemin-de-Fer, 89 ; Enfant Pincot, 5 mois, rue Rigault, 23 ; Enfant Gallier, 3 mois, rue de Courbevoie, 10.

Le Gérant : A. GASSION

ON DEMANDE UN APPRENTI
chez M. BRUYÈRE, Menuisier
32, Rue du Chemin-de-Fer, 32
NANTERRE (Seine)

MAISON A LOUER
33, Boulevard du Couchant
exposée au Midi, composée de 5 chambres à coucher, de 16 à 20 mètres carrés, salon, salle à manger, cuisine. — Petit jardin. — Water-closets et buanderie.
Prix : 800 francs
S'adresser à l'agence Pérardel, 33, boulevard du Couchant ou au bureau du journal.

A LOUER POUR INDUSTRIES OU AUTRES
UNE MAISON
bien disposée, ayant servi à usage d'entrepreneur, sise à Nanterre, **28, Avenue de Rueil.**
S'adresser en face, au n° 35.

MAISON AVEC GRAND JARDIN
A Vendre ou à Louer
31, Route de Cherbourg, NANTERRE
EAU ET GAZ
S'adresser pour renseignements, Agence Courty, à la gare de Nanterre ; 2, rue Thomas-Lemaître et à l'imprimerie du journal.

Mlle J. PEZOINBURU
GARDE-MALADES
1, Avenue de la République
NANTERRE (Seine)
VOYAGERAIT

VIDANGE A VAPEUR
"LA MODERNE" DE CHATOU
Maison DAVID
CONTÉ LOUIS
Seul Représentant
15, Rue du Château et 34, Rue du 4-Septembre
RUEIL
La Maison a son Dépotoir et travaille à Prix très modérés.

Achille CAT
GEOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Levée des plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.
30, rue du Chemin-de-Fer

AVIS A souscrire de suite pour **100** fr. à une action des **Mines** situées en France, qui doublera de valeur. Renseignements gratuits. — Ecrire **KHUN & Cie** 84, Boulevard Magenta, Paris.

BOULANGERIE-PATISSERIE NOUVELLE
1, Boulevard de la Seine, 1
(Près la Gare), à l'angle des Avenues de la République et Henri-Martin
L. BEYNET
PANIFICATION FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE
GRAND PRIX DE PARIS
PATISSERIE Gâteaux à Entremets de toutes sortes
Pains chauds pour Dîners
Fours libres tous les jours
CUISINE Vols au Vent, Timbales Bouchées & Pâtés variés
INSTALLATION PERFECTIONNÉE

AU BON MARCHÉ
NOUVEAUTÉS Maison fondée en 1840 **CONFECTIONS**
Ancienne Maison NAULOT
P. JAMAIS, SUCCESSEUR
Confiance Loyauté — 1, Rue du Chemin-de-Fer et 38, Rue de St-Germain NANTERRE — Echange Remboursement
Toiles, Blanc, Trousseaux, Layettes, Chaussures, Maroquinerie, Lainages, Bonneterie Ganterie, Mercerie, Jouets, Tapis, Chapellerie
CONFECTIONS POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS
Spécialité de Vêtements de Travail
ACTUELLEMENT
INAUGURATION DES AGRANDISSEMENTS - TRANSFORMATION COMPLÈTE DES MAGASINS
SOLDES D'ÉTÉ
Une Jolie Prime utile et agréable sera offerte à tout acheteur et visiteur
Fournitures pour Hôtels, Restaurants et tous Commerces (Conditions spéciales)
Tous les Jeudis, Vente de Coupes, Coupons et Articles déclassés ou dépareillés

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons
ERNEST LEMAIRE
RESTAURATEUR
Fournisseur de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival
SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades ; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année
Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'Ile on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.
CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Salle-fromme — **Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques**
NOTA. — APPELER LE PASSEUR